

1 jour

4 heures

INTER ou INTRA

**Délais d'accès**

15 jours minimum avant le début de l'action

## COMPETENCES

### PUBLIC VISE

L'ensemble des salariés.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

### PRE-REQUIS

**PARTICIPANTS** : Max : 10 personnes



Nous nous assurons que nos prestataires de location de salles de formation répondent aux normes d'accessibilité P.M.R.

### CADRES / TEXTE(S) REGLEMENTAIRE(S)

Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Recommandation : Règle APSAD R6

Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)

### PROFIL FORMATEUR

Formateurs qualifiés en prévention des risques incendie Titulaires d'un certificat de compétence délivré par un organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude en andragogie.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques. 50% de formation théorique et 50% de formation pratique.

Mise en situation sur feu réel simulé.

Évaluation formative.

### MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un formateur par groupe de 10 stagiaires.

Diaporamas, vidéos.

Matériel incendie (extincteurs, bac à feu ...)

Cour ou parking permettant la mise en place du bac à feu pour les simulations et la mise en œuvre des extincteurs.

---

# SENSIBILISATION À LA MANIPULATION D'EXTINCTEURS

---

## CONTENU DE LA FORMATION

Théorie 50 % :

Instruction théorique de base sur l'incendie :

- Le risque incendie
- Les causes et conséquences
- Le triangle du feu Les classes de feu
- Les moyens de lutte contre l'incendie (présentation des différents moyens présents au sein de l'établissement)
- L'alarme et l'alerte

Le risque incendie au sein de votre établissement :

- Les particularités du type d'établissement
- Les conduites à tenir face à un départ de feu non maîtrisable

Pratique 50 % :

- Exercices pratiques d'utilisation d'extincteurs
- Exercices pratiques d'utilisation des RIA (si possible)
- Techniques d'intervention face à un départ de feu
- Déclencher l'alarme
- Passer l'alerte
- Identifier et couper les énergies

## MODALITES D'EVALUATION

### SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 fois par an. La formation de « maintien et actualisation des compétences » est identique à la formation initiale.

